



Assemblée Générale Ordinaire

du Mercredi 31 janvier 2007 - Rapport Moral

Notre association a terminé son 13^{ème} exercice au 31 Décembre 2006, et cette assemblée a pour but de vous en présenter bilan.

Rappel des engagements de l'Association :

L'association agit dans le cadre de ses buts tels que définis dans les statuts révisés de 1997 (extrait ci-joint) et en toute indépendance politique, en s'impliquant dans des activités d'animation locale sur le quartier de Beauplan et de défense du cadre de vie localement mais aussi plus largement au niveau du Parc Naturel Régional.

« Vivre les Hauts de Saint-Rémy » Statuts: Révision 11-97

Article 2: But de l'association

Créer une animation localisée sur le plateau de Beauplan, commune de Saint Rémy les Chevreuse, et favoriser les échanges entre ce quartier et les autres quartiers de Saint-Rémy.

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des résidents en s'engageant:

- à protéger le cadre de vie
- à limiter les projets d'ensembles immobiliers sur la commune et les communes limitrophes.
- à contenir le flux des nouveaux véhicules sur le plateau..
- à exercer des activités de défense du patrimoine, de l'environnement, des sites et paysages.

Cette année a été très riche en animations : La Fête de l'été le 17 juin, la Brocante, le 15 octobre, et la Soirée à thème le 2 décembre.

Côté amélioration du cadre de vie et de l'environnement, nous sommes intervenus :

- Sur des questions de circulation sur le plateau Beauplan, et tout particulièrement, sur les problèmes quotidiens liés au stationnement,
- Tout récemment, en demandant une réunion publique suite au nouvel aménagement du carrefour à l'entrée de la zone 30,
- En tant que membre du Conseil d'Administration de l'Union des Amis du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

Nous avons suivi les dossiers et participer aux commissions concernant :

- l'A 12
- L'Opération d'Intérêt National de Saclay

Fonctionnement de l'association :

Cette année, notre association aura compté 58 familles membres, et un Conseil d'Administration de 8 membres qui se réunissent chaque mois.

Le bureau était composé d'une présidente (Martine MICHEL), d'un vice-président (Pierre TOUTON), d'une trésorière (Thérèse FERRÉ), et d'une secrétaire (Christine ETTER).

Les autres membres du Conseil d'Administration étaient :Alain GOUPY, Jean-Claude FRANCESCHI, Patrice RAGOT, et Pascale BERLAND.

Pour que l'action associative s'organise, celle-ci a été structurée autour des plusieurs projets qui ont été respectivement coordonnés par un ou des membre(s) du Conseil d'Administration.

- **Brocante** : Christine ETTER, Alain GOUPY

- **Aménagement & Cadre de vie du Plateau** :

Pierre TOUTON & Jean Claude FRANCESCHI

- **Fête de l'Été** : Toute l'équipe VHRS sans oublier Mesdames

Guebel, Bohbot, et Piloquet ainsi que de nombreux parents.

- **UAP** : Martine MICHEL

- **Soirée à Thème** : Martine MICHEL, Christine ETTER

- **Site WEB** : Alain GOUPY

Mailing list : Patrice RAGOT

Brocante:

La brocante est maintenant connue dans la région et appréciée. Grâce à une organisation efficace, les exposants peuvent, en majorité, garer leurs véhicules face à leur stands et laisser ainsi la possibilité à un véhicule prioritaire occasionnel de circuler. Toutefois les visiteurs et acheteurs qui sont de plus en plus nombreux ont du mal à trouver une place de stationnement aux alentours. Ils se garent n'importe où et n'importe comment, ce qui a pour conséquence de bloquer la voie principale qui mène au fond de vallée et au R.E.R. et qui est empruntée par des véhicules lourds ou prioritaires : pompier, cars, camions etc...

Si nous voulons que la brocante soit assurée l'année prochaine, nous devons nous réunir avec les autorités compétentes pour trouver une solution pour le stationnement.

Quelques chiffres :

- 240 exposants dont 90 % de particuliers et 10 % de professionnels
118 St Rémois - 49 Magnycois - 73 Divers

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui ont participé à la préparation et au bon déroulement de la brocante. Nous comptons sur leur présence pour l'année 2007.

Aménagement & Cadre de Vie :

Deux réunions ont eu lieu en 2006 avec la Mairie :

1 – Réunion du 4 juillet :

Elle a été demandée par quelques riverains de la rue des Figuiers qui avaient reçu un avertissement distribué par la police municipale, notifiant que leur voiture stationnée à cheval sur le trottoir et la chaussée étaient en infraction. VHSR et les intéressés étaient venus à cette réunion pour trouver enfin une solution à ces problèmes de parking mais les représentants de la Mairie n'ont pu que constater que la conception de la Z.A.C. de Beauplan ne permettait pas de prévoir suffisamment de place de parking. Pourtant il a été reconnu que le nombre de véhicules par famille allant plutôt en augmentant -sans compter les visiteurs- le stationnement à cheval sur le trottoir et chaussée était le seul possible, sans toutefois gêner les piétons et les sorties de garage. Dans l'avenir la seule solution pour permettre un stationnement autorisé serait de poursuivre l'étude de la mise en place de chicanes dans certaines rues et instaurer des sens uniques.

2 – Réunion du 1er décembre :

Elle a été sollicitée par VHSR à la suite des nombreux commentaires négatifs échangés sur internet, à propos du nouvel aménagement du carrefour à l'entrée de la route de Versailles.

L'ensemble des remarques laisse à penser que le carrefour est plus dangereux qu'avant; Le Maire a répondu qu'il n'avait pas autorité sur le projet, et que seule la D.D.E. était habilitée à prendre des décisions concernant une départementale.

De nombreux échanges ont suivi concernant la mise en place d'un rond-point ou d'un feu tricolore, ainsi que l'installation de plateaux surélevés sur la RD 938 afin d'obliger les automobilistes à respecter les 50 km/h.

En conclusion, **une pétition va circuler pour transmission DDE, préfecture pour essayer de rendre cet aménagement plus sécurisé et plus praticable, et un courrier va être adressé à la mairie pour demander une réunion avec les autorités compétentes pour déterminer un nouvel aménagement.**

D'autres points ont été évoqués, en particulier la construction de 19 logements sociaux Chemin de la Chapelle. A la remarque que tous les logements sociaux se situaient sur Beauplan, le maire a répondu que la conception de la ZAC le prévoyait, mais s'est engagé à ne prévoir les futurs programmes qu'en fond de vallée (secteur poste, terrain EDF et éventuellement emplacement du silo).

Enfin il a été débattu des horaires des transports en commun, du Plan Local de l'Urbanisme, de l'Opération d'Intérêt Nationale de Saclay, du devenir de la Plaine de Chevincourt, des problèmes posés par le garage Renault-Fiat (cheminée – livraison des voitures).

Fête de l'Été :

Elle a pu avoir lieu cette année à notre grande satisfaction grâce à la participation de nombreux parents.

Pour cette reprise nous avons inauguré de nouvelles structures gonflables qui ont remporté un très vif succès de la part de tous les enfants : mur d'escalade et toboggan et aussi le Baby Foot Humain. Bien sûr les stands traditionnels ont été également reconduits, avec distribution de lots pour chaque tranche d'âge garçon et fille pour le concours des dessins, le questionnaire, et l'incontournable panier garni.

Une participation importante pour la partie sportive. Les équipes composées d'enfants à partir de 8 ans jusqu'à l'âge adulte se sont données sans compter pour gagner les coupes et les médailles des vainqueurs. L'idée du triathlon (tennis de table – basket – baby foot humain) a été fort appréciée. A la fin de la journée, les organisateurs sportifs eux aussi n'ont pu résister à la tentation de la partie baby foot humain.

Le barbecue et la soirée dansante ont conclu cette excellente journée, qui nous le souhaitons a fait le bonheur de tous.

Un grand merci à tous les bénévoles sans lesquels cet événement, n'aurait pu avoir lieu. Ceci est aussi un appel à toutes les bonnes volontés pour notre édition 2007.

Soirée du 2 Décembre à l'espace Jean Racine

Un orchestre de 5 musiciens, 4 danseuses, du rythme, de fort jolis costumes chatoyants, de l'excellente musique et de la bonne humeur, tous les ingrédients étaient réunis pour passer un très bonne soirée sur le thème des Antilles.

L'Association a souhaité la bienvenue aux 160 personnes présentes en leur offrant un verre de punch, et des spécialités antillaises étaient proposées ainsi que des boissons. Les plus téméraires ont pu tenir et danser jusqu'à 3 heures du matin.

Nouveau périmètre du Parc Naturel

L'agrandissement est imposé par la Région, et il doit être voté d'ici la fin de l'année. Le Conseil Régional préconise l'élargissement vers les communes de l'Ouest de l'actuel PNR qui engloberait au total 60 communes au lieu de 21 actuellement.

Il s'étendrait vers l'Ouest, jusqu'à la limite de l'Eure et Loir, incluant les communes de la vallée de la Mauldre jusqu'à Montfort l'Amaury et la Queue les Yvelines au Nord Ouest. L'intégration des communes se ferait « totalement » ou « partiellement » sans précision actuellement quant à la signification de ces deux statuts.

Des communes du Sud/Essonnes telles que : Boulay les Troues, Janvry souhaiteraient en faire partie, mais rien n'est décidé pour le moment.

PLAN LOCAL D'URBANISME

St Rémy demain :

Aucune information n'a été diffusée par la Mairie pendant l'année 2006. Toutefois une réunion de concertation entre le cabinet d'urbanisme « Cèdre » et les représentants d'association a eu lieu le 18 janvier 2007 et une réunion publique a été organisée le 29. Bien que cela ne fasse pas partie du bilan 2006, nous reprenons ci-dessous les grandes orientations proposées pour l'ensemble de la commune compte tenu de l'importance du dossier :

- 1 - Créer un équilibre social et de diversité de l'habitat,
- 2 - Maîtriser le développement urbain,
- 3 - Offrir de nouveaux équipements publics
- 4 - Redonner une attractivité au centre ville
- 5 - Préserver le cadre de vie et la qualité des paysages
- 6 - Permettre à l'économie de se développer

Pour se mettre en conformité avec la loi SRU, il resterait une soixantaine de logements sociaux à construire. Chaque opération de logements comprendrait 20 % de logements sociaux.

Les constructions se feraient principalement au centre ville, petits immeubles d'un étage avec combles aménagés.

A court terme, l'aménagement du secteur de la Poste est prévu, ainsi que la construction d'un nouveau gymnase au même emplacement.

Par la suite d'autres secteurs seront aménagés : l' Ancien terrain EDF r. de la République/r. des Écoles, et le Terrain des Sœurs situé au carrefour r.de Paris/rte Versailles

Afin de rendre le centre ville plus attractif et plus accessible un système de ralentissement pour circulation apaisée serait aménagé. Un rond point sera créé au carrefour Route de Versailles/Rue de Paris.

En ce qui concerne les équipements publics : 1 nouveau gymnase, 1 crèche/ halte garderie, 1 foyer des Aînés, 1 Maison des Arts et des Associations, sans oublier la Fondation Raymond Devos.

En ce qui concerne le quartier de Beauplan , celui-ci a été jugé autonome et plus dynamique par rapport aux autres quartiers. VHSR a quand même attiré l'attention sur la zone 30 qui n'est pas aménagée en tant que telle, sur l'absence de trottoirs et de place de stationnement, sur le nouveau carrefour Champion très mal conçu et peu adapté, sur le manque d'aménagement paysagé indispensable dans une zone résidentielle.

Le point intéressant de cette étude, en ce qui concerne le plateau de Beauplan est la confirmation et le maintien des espaces agricoles actuels : Plaine de Chevincourt, espaces agricoles d'Aigrefoin. Ce qui correspond à la volonté de 52 % des résidents qui ont répondu au questionnaire que nous leur avons distribué.

Il est prévu une augmentation des potentialités d'accueil des parcs d'activité de G.T.T et AGF (Beauplan) et domaine de Saint Paul (fond de Vallée)

Le projet est exposé en Mairie pendant 15 jours, un livre est à la disposition du public pour les commentaires. Après une 2e concertation et un réexamen par le Conseil Municipal des documents actualisés, une enquête publique aura lieu. C'est à ce moment que nous pourrons nous exprimer une dernière fois avant le que commissaire enquêteur rende son rapport.

OPERATION D INTERET NATIONAL (O.I.N.) Secteur de Massy Palaiseau Saclay St Quentin Versailles Satory.

Il s'agit de créer un grand pôle scientifique de dimension internationale sur 15/20 ans. 50 communes sont comprises dans le périmètre dont Chateaufort et Gif sur Yvette. Une opération d'une telle envergure n'a jamais été réalisée en France !

730 ha du plateau de Saclay
330 ha sur St Quentin en Yvelines
140 ha communauté du Grand Parc
750 ha partie est Massy, Longjumeau Champlan

Création de 50 000 à 100 000 emplois
Création de 80 000 logements (6000 / an)

AERODROME DE TOUSSUS

Considérant le trafic de plus en plus important de l'aviation d'affaires et de l'aviation légère, les associations des communes concernées Chateaufort, Magny, Gif, Saint Rémy, Chevreuse etc..., doivent se réunir pour définir un projet commun de stratégie afin de faire aboutir les revendications auprès des autorités et des décideurs.

Les enjeux économiques futurs ne rendront pas la tâche aisée, les risques d'accidents, et les polluants générés par le trafic ne sont pas près de diminuer.

A 12

Solidaires de l'U.A.P. et du collectif de 60 associations locales qui préconisaient l'aménagement de la RN 10 et qui avait fourni une étude qui en démontrait l'intérêt et la faisabilité, nous avons participé à 2 grande manifestations à Versailles en Juin et en Décembre.

Le choix du tracé 2 C traversant Montigny, passant par le nord du Mesnil Saint Denis, longeant l'étang des Noés, rejoignant La Verrière, Les Essarts puis la RN 10 n'est pas satisfaisant ni pour les habitants, ni pour le PNR. En effet cela engendrera un trafic important autour des échangeurs, et des points de raccordement.

Les retombées se feront sur la rocade de Voisins / Montigny et risquent également d'atteindre la route départementale passant par le plateau de Port Royal et le site classé de la Vallée de la Mérantaise, et bien sûr sans oublier l'augmentation du trafic sur la RD 13 et 58 au Mesnil Saint Denis.

Le PNR continuera-t-il à jouer alors son rôle essentiel dans la qualité de vie et l'attractivité du sud Yvelines.?

-0-0-0-0-0-0-0-

En conclusion de ce bilan, je souhaite, au nom du Conseil d'Administration, remercier l'ensemble des personnes qui se sont impliquées, toujours avec le sourire et dans la bonne humeur pour que les animations rencontrent le succès attendu et invite toutes les autres à participer , pour que notre quartier continue à être un lieu d'échanges, accueillant et convivial.

En ce début d'année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année.

Très cordialement, La Présidente, Martine Michel

- Emplacement EDF rue de la République/rue des Écoles : 60 logements avec des équipements publics : crèche, foyers des aînés, et une façade commerciale rue de la République. L'ensemble serait en zone piétonne.
- Emplacement de la Poste : 34 logements + 1 bureau de poste
- Terrain des Sœurs : (rue de Paris) 50 % serait urbanisé : 20 logements et 1 équipement collectif : Maison des Arts et des Associations. A noter également la création de la fondation Raymond Devos. La moitié du terrain située à l'arrière resterait en espace naturel et permettrait de rejoindre l'espace Jean Racine par une liaison piétonnière. Création d'un rond point Rue de Paris/Route de Versailles.
- Afin de rendre le centre ville plus attractif et plus accessible un système de ralentissement pour circulation apaisée serait aménagé.
- 5 – Maintien et confirmation des espaces agricoles actuels : plaine de Chevincourt, espaces agricoles à caractère paysagés d'Aigrefoin, prairie de pâturage de Coubertin. La création d'une réserve naturelle régionale « Val et Coteaux de Saint Rémy » permettra de protéger les espaces situés le long de l'Yvette.
- 6 – Augmentation des potentialités d'accueil des parcs d'activité de G.T.T., AGF (Beauplan) et domaine de Saint Paul (fond de Vallée)
- Le projet sera exposé en Mairie pendant 15 jours, un livre sera à la disposition du public pour les commentaires. Après une 2e concertation et un réexamen par le Conseil Municipal des documents actualisés, une enquête publique aura lieu. C'est à ce moment que nous pourrions nous exprimer une dernière fois avant que le commissaire enquêteur rende son rapport.